

Afin de garantir l'hygiène, le respect mutuel et la qualité de vie en commun :

- Merci aux visiteurs de se frictionner les mains, en entrant et en sortant de la chambre, en utilisant la solution hydro-alcoolique (distributeur fixé à l'entrée de la chambre).
- Il ne faut pas apporter de fleurs.
- Il vous est demandé d'user avec discrétion des appareils de radio et de télévision, de limiter les communications tard dans la nuit et de respecter les heures de visite.
- La présence d'animaux au sein de l'hôpital n'est pas autorisée.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'hôpital. Cette interdiction s'applique également aux extérieurs et jardins. Des zones fumeurs existent, renseignez-vous auprès du personnel ou reportez-vous aux plans.
- La consommation d'alcool et de drogue au sein de l'hôpital est formellement interdite et donnera lieu à l'exclusion de l'établissement.
- Pour votre sécurité merci de prévenir un soignant lorsque vous quittez votre chambre.
- Poste sécurité incendie : 589